Centre Hospitalier **Libourne**

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : - actions de formation

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Institut de Formation en Soins Infirmiers-Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

Secrétariat
✆ 05 57 25 49 16
secretariat.ifsi@ch-libourne.fr
Dossier suivi par : SC/SM
Nos réf. : T1 N12-1 IDE 2023
Inscription 2023 2ème année et redoublants

Libourne, le 15 Juin 2023

Objet : inscription à l'IFSI rentrée 2023

NOTE D'INFORMATION – DOSSIER D'INSCRIPTION 2ème ANNÉE ET REDOUBLANTS

Madame, Monsieur,

La date de rentrée en 2ème année est fixée au **Lundi 28 Août 2023 à 08 H 30**

Tous les documents demandés ci-dessous devront être remis sous pli fermé à vos nom, prénom et promotion dans vos salles de cours respectives dès votre arrivée le jour de la rentrée. Aucun dossier ne sera remis au secrétariat.

Tout dossier incomplet, non conforme ou transmis après la date demandée ne sera pas traité et votre inscription ne sera pas prise en considération.

POUR RAPPEL : En l'absence de remise de tous les documents listés, vous ne pourrez pas vous rendre en stage.

LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE POUR LE DOSSIER DE RENTREE

- ☐ **Un certificat médical d'aptitude à renseigner par votre médecin traitant que vous trouverez en annexe 1.**
- ☐ **Une photo d'identité récente (mettre nom, prénom et 2A 2023 au dos de la photo)**
- ☐ **Un chèque de 170 euros pour les droits d'inscription** à l'ordre du Trésor Public (ne sont pas concernés les étudiants financés par un employeur ou par un organisme de formation OPCO).
- ☐ **Une attestation Responsabilité Civile à votre nom couvrant les risques scolaires et extra-scolaires valable pour l'année scolaire 2023-2024** (à réclamer à votre assureur).
- ☐ **Une attestation Responsabilité Civile Professionnelle concernant les stages hospitaliers et extrahospitaliers pour l'année scolaire 2023-2024 (les compagnies suivantes fournissent ce document en ligne à titre gracieux : MNH, MACSF, MGEN…)**
- ☐ **Une photocopie de votre police d'assurance du véhicule (votre nom doit figurer sur le document), si vous n'êtes pas propriétaire du véhicule, copie du contrat d'assurance notifiant que vous êtes conducteur habilité.**
- ☐ **Une photocopie de l'attestation de demandeur d'emploi (si demandeur d'emploi pour l'année en cours).**
- ☐ **L'attestation d'acquittement à la CVEC** (contribution de la vie étudiante et de campus) **: le montant est de 100 euros pour l'année scolaire 2023 - 2024.** Cette attestation est indispensable à votre inscription à l'Université. Les démarches se feront via le site **MesServices.Etudiant.gouv.fr** qui est directement accessible depuis **cvec.etudiant.gouv.fr. (Ne sont pas concernés par la cotisation de la CVEC les étudiants dont la formation est financée par un OPCO ou un employeur).**

INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ

Procéder à votre inscription en ligne sur le site de l'université à partir du : **1er octobre au 31 octobre 2023**
Fiche explicative sur : https://apogee.u-bordeaux.fr/AuthEtudiantUb/index_nocas.php?app=iareins

BOURSES

- **Si vous êtes boursier : nous fournir la copie de votre notification de bourse ainsi que votre RIB** par mail à l'adresse : secretariat.ifsi@ch-libourne.fr

Constitution de votre dossier en ligne via le lien :
Bourses d'études sur critères sociaux (étudiants en formations sociales, paramédicales et de santé) (nouvelle-aquitaine.fr)

Pour une nouvelle inscription : il faudra aller sur **"créer mon dossier"** ce choix sera disponible à partir du **20 Juin 2023 jusqu'au 17 Novembre 2023**

Il est impératif de nous informer de tous types de changements : adresse, identité, RIB, changement de véhicule, carte grise, changement de prise en charge au vue de votre formation (nous fournir un justificatif).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

N.B. : En cas de désistement, aucun frais ne sera remboursé.

Fermeture du secrétariat de l'IFSI du 31 juillet au 15 Août 2023 inclus

Sandrine COURRET
Directeur des Soins
Directeur des instituts de formations FC et IFSI/IFAS du CH Libourne et des IFAS des CH de Ste Foy la Grande et Blaye

ANNEXE 1

IDE 2ème Année et Redoublants

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

A RENSEIGNER PAR LE MEDECIN TRAITANT

Je soussigné(e) Docteur _____

Certifie avoir examiné ce jour M, Mme._____ Né(e) le ……/……/….

Et atteste que la personne mentionnée ci-dessus :
(Cocher les cases correspondantes)

- ☐ **Possède l'aptitude physique et psychologique pour suivre la formation :** Infirmière
- **Répond aux obligations vaccinales**

  ☐ DTP

  ☐ Hépatite B

- **Est immunisée contre l'hépatite B (sérologie AC anti HBS >10)**

  ☐ OUI

  ☐ NON – A préciser : ……..

A _____, le ……. /……./……..

Signature et cachet du médecin traitant

Rappel : si le statut vaccinal n'est pas complet, l'étudiant ne pourra être admis en stage.